

Offre Privilège Fibre Bouygues Telecom

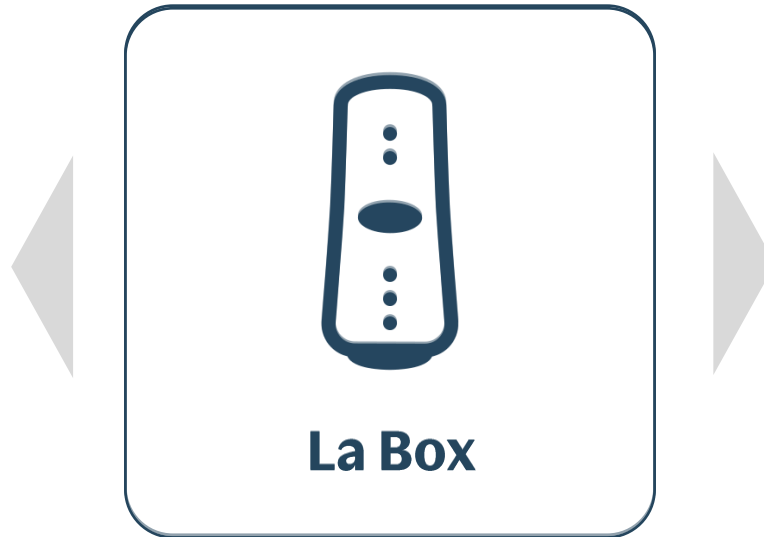
01-2025

1 | L'offre Privilège Fibre

Présentation générale de l'offre

Une offre destinée aux collaborateurs du groupe Bouygues

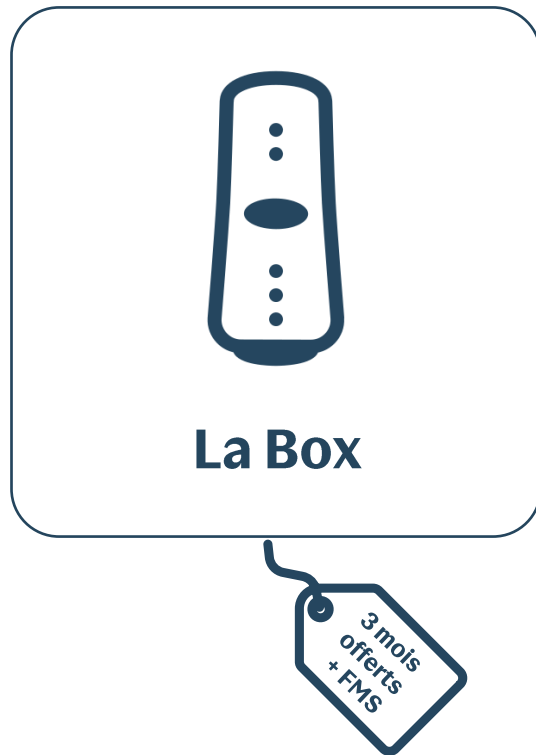
3 mois + FMS¹
OFFERTS



Jusqu'à
180€
d'économies²

2 | L'offre Privilège Fibre

Présentation de l'offre



- Faites votre choix parmi les **offres Bbox éligibles** (must ou ultym, également disponibles en déclinaisons Smart TV et Gaming).
- Les frais de mise en service sont **entièrement offerts** pour l'occasion
- Vous bénéficiez de **3 mois offerts**, sur votre ligne Bbox.

Mentions légales de l'offre

Offre valable du 01/10/2023 au 31/05/2025 et réservée à toute personne ayant souscrit une offre Bbox must ou Bbox ultym via l'offre privilège de son entreprise. Remboursement de 3 mois promotionnel de l'offre (en fonction du tarif en vigueur à la date de souscription) et des frais de mise en service (en fonction du tarif en vigueur à la date de souscription). Remboursement par virement dans un délai de 8 semaines maximum à compter de la date de réception de votre demande complète et conforme. Toute demande incomplète, illisible ou raturée ne sera pas prise en compte. Timbre de la demande non remboursé. Offre limitée à un remboursement par numéro de téléphone et par ligne souscrite, sous réserve d'être encore client au moment du remboursement et d'être à jour des paiements.

3 | Listing des offres fibre éligibles

Tableau des offres Bbox éligibles must et ultym, avec déclinaisons Smart TV et Gaming

Famille	Offre	Engagement	Tarif Année 1	Tarif Année 2	Remise privilège sur 3 mois
	Must	12 mois	34,99€	41,99€	152,97
Must	 Smart TV (ou Smart Monitor ou Projecteur)	24 mois	42,99€	49,99€	176,97
	 Tablette & Gaming (XBox ; PS5)	24 mois	42,99€	49,99€	176,97
	Ultym	12 mois	42,99€	49,99€	176,97
Ultym	 Smart TV (ou Smart Monitor ou Projecteur)	24 mois	50,99€	57,99€	200,97
	 Tablette & Gaming (XBox ; PS5)	24 mois	50,99€	57,99€	200,97

4 | Les étapes pour en bénéficier

Description des étapes pour bénéficier des offres de remboursements (ODR)



Pièces justificatives demandées	Collaborateurs
ODR Fibre	<ul style="list-style-type: none">• 1^{ère} facture de la ligne• RIB / IBAN• Attestation employeur (avec SIREN)

5 | Les contacts

Les points de contact, selon la situation

Interlocuteur	Besoin	Coordonnées
Clients	Contacteur l'équipe Offre Privilège	offreprivilege@bouyguetelecom.fr
	Assistance commerciale	<ul style="list-style-type: none">• Sur www.bouyguetelecom.fr ou via l'application mobile (possibilité de discuter en ligne)• Par téléphone, au 1064
	Suivre sa participation	<ul style="list-style-type: none">• <u>Rubrique dédiée</u> (via son e-mail + référence de la demande)• 01.70.56.59.18 (du lundi au samedi, de 8h à 20h)• Mail de confirmation SOGEC• no-reply@sogec-marketing.info

6 | FAQ

Les questions fréquentes

Comment puis-je demander mon remboursement & sur quel site ?

Pour effectuer votre demande de remboursement, utilisez les liens ci-dessous :

Liens	Groupe Bouygues
ODR Fibre	https://www.bouyguestelecom.fr/coupons/DT01/

En combien de temps suis-je remboursé ?

Votre **remboursement sera effectué** par virement sur compte bancaire **sous 4 à 8 semaines** après réception de la **demande** de remboursement **complète et conforme**.

6 | FAQ

Les questions fréquentes

Si je ne vois pas de remboursement venir, vers qui dois-je me retourner ?

Pour suivre une demande de remboursement :

1. Rendez-vous sur la page de suivi des remboursements et cliquez sur
2. Sélectionnez "Suivre une participation".
3. Renseignez votre adresse e-mail utilisée lors de la participation et la référence qui vous a été communiquée par e-mail, puis cliquez sur "Validez".
4. Accédez à toutes vos demandes de remboursement en cours.
5. Suivez étape par étape le suivi de votre remboursement.

Vous pouvez également appeler le **01 70 56 59 18**, du lundi au samedi de 8h à 20h pour tout renseignement.

Migration intra gamme fibre à la hausse éligible à l'offre privilège ?

Non

Possibilité de bénéficier de l'offre privilège en ADSL pour les collaborateurs non éligibles à la fibre ?

Non